

21^e ANNÉE

Bureau

Rue de l'Université, 12.
10 Centimes le NUMÉRO.

LIÈGE. LE 30 MARS 1889.

N^o 545

Bureau

Rue de l'Université, 12.
10 Centimes le NUMÉRO.

LE RASOIR



PISCICULTURE GOUVERNEMENTALE.

LE POISSON D'AVRIL DE CETTE ANNÉE.

Rédacteur en chef :
A. RIGOBERT.

Abonnements :
Belgique, Un an, franco, fr. 5-00
Etranger, port en sus.

LE RASOIR

Journal satirique hebdomadaire

Editeur-Propriétaire :
J. DAXHELET.
Annonces & Réclames
A FORFAIT.
Un numéro : 10 cent.

TOUT CE QUI CONCERNE LE JOURNAL DOIT ÊTRE ADRESSÉ FRANCO AU BUREAU, RUE DE L'UNIVERSITÉ, 12, LIÈGE.

Poissons d'Avril cléricaux.

Le remarquable gouvernement dont nous sommes gratifiés n'aura garde de laisser s'écouler le mois d'Avril, sans servir au pays quelques spécimens de choix du grand établissement de pisciculture que dirige avec tant de distinction l'éminent M. Bernaert.

Déjà on annonce, pour être discuté d'urgence avant les vacances de Pâques, un projet de loi apportant d'inutiles mais coûteuses modifications à l'organisation de l'armée.

Comme poisson d'Avril ce projet est tout ce qu'il y a de plus réussi.

Sous prétexte de consolider sa réserve imaginaire, notre étonnant ministre de la guerre propose une notable augmentation du corps d'officiers, laquelle augmentation entraînera naturellement une dépense supplémentaire considérable, mais de fait il ne majore pas d'un seul homme l'effectif réel des cadres actuels.

De sorte que les nouveaux officiers n'auront en réalité personne à commander; il ne leur restera, pour exercer leur autorité, qu'à jurer aux cinq cents milliards, vingt-quatre heures durant, contre les ordonnances que l'on ne manquera pas d'attacher à leur personne.

Cette petite fantaisie de Messire Pontus va coûter au pays la bagatelle de frs. 434,120. (rien que cela) et elle ne servira en somme à rien du tout, si ce n'est toutefois qu'à permettre, d'ici à peu de temps, au gouvernement de réclamer sans façon un nouveau crédit dix ou douze fois plus élevé.

« Voyons Messieurs, dira le fort-ténor de la troupe, nous avons une masse d'officiers qui n'ont pas de soldats. Cette situation ne peut évidemment se prolonger. Supprimer les officiers : il n'y faut pas songer. Ils ont des droits acquis et d'ailleurs cette suppression entraînerait une diminution de dépenses, ce qui est contraire à toutes les traditions du département de la guerre. Il ne reste donc qu'un moyen de résoudre la difficulté : c'est d'augmenter le contingent afin que ces officiers honoraires puissent commander, pour le bon, à un nombre raisonnable de soldats. »

Nos honorables se laisseront naturellement convaincre par ce judicieux raisonnement... et le tour sera joué.

Ce qu'il importe surtout de constater pour apprécier la moralité de ces fantaisies ruineuses, c'est que le même gouvernement qui affirmait solennellement, il y a un an à peine, qu'il ne devait résulter de la création des fortifications de la Meuse aucune augmentation des dépenses militaires, se charge aujourd'hui en personne de venir donner le premier démenti à ses propres affirmations.

On peut juger par là de ce que valent les promesses cléricales.

Mais nous sommes menacés d'un poisson d'Avril bien plus risqué encore.

M. Dumont, le grand économiste à qui le pays est déjà redevable de l'impôt sur la viande, vient en effet d'annoncer à la société des *Ligues agricoles* qu'il allait déposer à bref délai le fameux projet de droit d'entrée sur les blés, qu'il couve depuis si longtemps.

Comme personne ne l'ignore, un droit de cette nature entraînerait inévitablement une hausse assez sensible du prix du pain, en somme M. Dumont propose purement et simplement de frapper d'une taxe l'humble nourriture du pauvre. C'est en deux mots : l'impôt de la famine.

Eh bien, franchement là, ce projet est d'une audace rare. Il faut vraiment avoir perdu tout sens moral pour oser rêver des réformes semblables, dans un moment où les classes nécessiteuses souffrent plus que jamais de la faim et de la misère.

On ne doit certes s'étonner de rien sous un ministère cléricale; néanmoins nous doutons fort que le sire Dumont parvienne jamais à faire avaler au pays un poisson d'Avril de ce calibre.

Le peuple belge tolère la plaisanterie sans doute, mais à la condition qu'elle ne dépasse pas les bornes.

Or la bonne petite farce que le député de Nivelles nous ménage, avec la bienveillante complicité du gouvernement et de la majorité cléricale, sort un tant soi peu des limites permises.

Les affameurs à 200 florins des Pays-Bas par mois, feront donc bien d'y réfléchir plutôt deux fois qu'une, avant de mettre leur inique projet à exécution; la Belgique, Dieu merci, n'est pas encore mûre pour des poissons d'Avril de l'espèce.

Moralité. Il suffit parfois d'une goutte d'eau pour faire déborder le verre.

A. RIGOBERT.

Trop d'esprit.

Il y a des journaux qui ont vraiment trop d'esprit : la *Gazette Pétrus*, par exemple.

Si l'antique dicton populaire, qui prétend que les gens trop malins ne vivent jamais vieux, dit vrai, cet éminent carré doctrinaire doit être bien près de passer de vie à trépas.

Ces jours derniers encore, notre spirituel confrère bruxellois atteignait, une fois de plus, le comble de la malice en cherchant à donner un coup de massue décisif aux partisans de la nation armée.

Qu'on en juge par ce renversant entrefilet que nous découpons avec admiration dans son numéro de mercredi :

« Une dépêche de Zurich raconte que le départ de deux bataillons, deux simples bataillons, envoyés par l'autorité fédérale suisse dans le Tessin, cause un grand désar-

roi dans les affaires, parce que certaines maisons sont privées, à la fois, de leur chef et de trois ou quatre employés. Et vive le système suisse. »

C'est trop d'esprit, en vérité !

C'est même tellement malin que, je dois l'avouer, le sel des sous-entendus ironiques de ce vivat final m'échappe complètement.

Raisonnons cependant un brin.

Mon Dieu, s'il fallait tenir compte des désarrois que peuvent occasionner, à un moment donné, les différents systèmes militaires, on devrait commencer par les supprimer tous.

Je ne sache pas, par exemple, que lorsqu'en 1870, notre armée a été mise sur le pied de guerre, le rappel de toutes nos classes de milices ait eu pour résultat d'amener un bien-être exagéré dans la plupart des familles en général et dans celles des miliciens rappelés en particulier.

Il n'y a selon moi qu'un moyen d'éviter tout désagrément militaire : c'est de flanquer résolument aux riquettes les armées permanentes, les Manchester, les Krupp et tout le tremblement.

De cette façon, les guerres de conquête deviendraient impossibles et la cause principale des plus désastreux désarrois européens disparaîtrait de l'horizon.

Libre à présent à la *Gazette Pétrus* de considérer comme constituant un idéal au point de vue de l'équilibre européen et du maintien de notre sainte neutralité, le système d'encasernement prolongé basé sur le tirage au sort.

Mais si elle s'imaginerait que ce système n'amène pas souvent dans nos familles pauvres un désarroi irréparable, bien plus poignant à coup sûr que celui dont se sont plaint certaines grosses maisons de Zurich, elle se fourre carrément le doigt dans l'œil.

Si d'autre part notre docte confrère se figure que les corvées réitérées, imposées en Mars 1886, à nos gardes-civiques, sous prétexte de les faire marcher à la conquête de l'hydre de l'anarchie, n'ont pas jeté le trouble dans plus d'un ménage de travailleurs ou de négociants elle verse encore dans une incommensurable erreur.

Mais voilà, la *Gazette Pétrus* n'a pas à tenir compte de ces petites bagatelles. Sus à la nation armée ! Vive la conscription et la caserne ! Le reste importe peu à ses yeux lumineux. Elle a tant d'esprit !

RACAGNAC.

LA CAVALCADE.

La grande cavalcade de demain promet d'être très brillante.

On sait qu'elle a été organisée au profit du bureau de bienfaisance, du denier des écoles et du vestiaire libérale, trois œuvres sympathiques entre toutes à tous ceux qui comprennent la

charité chrétienne comme elle doit être comprise.

Nous n'étonnerons donc personne en disant que les notabilités les plus éminentes de la ville et même de l'étranger ont tenu à se faire inscrire sur la liste des collecteurs.

Citons au hasard de la plume :

Sa Grandeur Monseigneur Doutreloux, M. Florent Raikem; Légius, M. Prosper Cornesse, le Révérend Père Onclair, M. Vandepereboom, M. le curé Rubens, M. Schindeler (Henri), M. Corremans, le R. P. Van Tryck, M. De Malander, Son Excellence le cardinal Lavigerie, M. Léon Collinet, M. Devolder, etc., etc., etc.

Nous sommes bien obligés de nous arrêter aux *et cetera* d'usage, car s'il nous fallait donner ici une nomenclature complète, notre présent numéro attendrait facilement le volume de la Tour Eiffel, ce qui serait assez gênant pour nos abonnés et pour nos collectionneurs.

Quant à la cavalcade elle-même, sa splendeur dépassera de 1114 coudées au moins tout ce que l'on vu à Liège jusqu'ici.

Indépendamment des chars dont nous donnons un faible aperçu à notre 4^{me} page, le public aura l'occasion d'admirer :

Le char du jeune et l'abstinence, sur lequel le chapitre de la Cathédrale au grand complet se livrera aux ripailles les plus copieuses de son vaste répertoire.

Le char de la bonne confraternité municipale, conduit par le jeune mais élégant M. Digneffe.

Pendant toute la durée du parcours, le Benjamin du Conseil embrassera avec effusion la photographie, grandeur naturelle, de son collègue M. Charles.

L'hydre de l'anarchie, monté en haute école par M. Warnant (Julien).

Le char des jetons de présence parlementaires de M. Dupont. Vu ses dimensions colossales et afin d'éviter tout accident, ce char restera en permanence sur la place St-Lambert.

Le triomphe de l'électricité, exhibition ambulante des patraques phénoménales qui font l'admiration de tous ceux qui considèrent l'horlogerie comme une science inexacte.

Le bout de patience qui restait il y a quinze mois à M. Stévant, trainé par six puissantes machines ayant chacune la force de 917,422 chevaux.

Le char de la prospérité commerciale, surprise gracieuse de MM. les huissiers, syndics aux faillites, recors, etc., etc.

Le cheval de bataille du colonel chef d'état-major, comme tu dirais de Moltke.

Le char de la fidélité conjugale. Sur ce char se trouvera un rémouleur breveté qui aiguillera, séance tenante, tous les canifs que les époux de la ville et de l'étranger voudront bien lui confier,

Mais arrêtons-nous ici, comme on dit dans le *Châlet*, car nous ne pouvons tout citer.

En voilà d'ailleurs plus qu'assez pour que nous nous autorisions à prédire immense succès et fructueuse recette.
ZUTALORS.

De ci, de là.

Encore le roi Milan. — D'après un télégramme officiel de Belgrade, le roi Milan, en prenant congé des ministres, a recommandé les progressistes... à leur sévérité.

Est-ce que par hasard cet excellent Milan serait abonné au *Journal de Liège*?

Tout s'expliquerait alors : cet homme est irresponsable de ses actes.

Eh bien, sans blague, je m'en étais toujours douté!

Un don princier. — Les journaux annoncent que la riche société des charbonnages de l'Espérance vient de mettre à la disposition du bureau de bienfaisance de Liège, trente hectolitres de charbon, pour être distribués aux indigents secourus par les comités de charité de St-Gilles et de Ste-Marguerite.

Le nombre d'indigents qui résident dans ces deux paroisses étant excessivement considérable, chaque ménage pauvre recevra vraisemblablement l'énorme quantité de trois à quatre... litres de chauffage.

Si la question sociale n'est pas résolue de ce coup-ci, je n'y comprends plus rien du tout.

Il faut savoir distinguer. — La *Gazette de Liège* raconte l'histoire de trois masqués qui ont recueilli en collectant la nuit du Mardi-gras onze francs et quelques centimes qu'ils ont remis à une pauvre femme.

« L'aubaine cependant aurait été bien plus forte, ajoute finement notre saint confrère, le profit aurait même pu s'en étendre à d'autres malheureux, si au lieu de collecter ces dix à douze francs à l'aide d'une dépense beaucoup plus élevée, faite en costumes et en stations au café, l'on avait directement donné à la pauvre la valeur des costumes et des consommations? Les donateurs n'y avaient point pensé! »

Voilà au moins quelque chose de bien trouvé!

Ce judicieux raisonnement n'est pas seulement applicable aux masqués du mardi-gras.

Si les prêtres, par exemple, donnaient aux malheureux la valeur des riches costumes dont ils s'affublent pour dire la messe et des consommations de choix dont ils s'abreuve pour avoir la force d'accomplir leur saint ministère, eh bien, mes enfants, le paupérisme aurait bientôt vécu.

Hélas! les saints personnages n'y pensent même pas!

Fleur de Carême. — Cueilli la semaine dernière dans un journal hutois:

« Le roi des Belges vient d'annoncer aux administrations de l'état libre du Congo qu'il irait, dans l'automne 1890, inaugurer à Boma, le premier chemin de fer du Congo, Le prince Baudouin, neveu du Roi prendra, dit-on, la régence, pendant l'absence de notre souverain. Sous réserve! »

Sous réserve! J'te crois confrère! Ce n'est qu'à la date du premier avril qu'on publie des plaisanteries de ce genre.

C'est égal, ces blagues là ne doivent pas du tout faire plaisir à l'illustre souverain *in partibus* de l'état libre du Congo.

Style administratif. — L'administration communale de Grivegnée vient de prendre un arrêté interdisant « tout débit de boissons ou de comestibles, sous quelque forme que ce soit, dans toutes maisons notoirement connues comme maisons de débauches clandestines. (sic).

Ces maisons sont notoirement connues comme maisons de débauche et cependant elles sont *clandestines*! C'est particulier, parole d'honneur!

Non mais, plaisanterie à part, les rédacteurs administratifs de Grivegnée ont une façon de s'expliquer très originale!

Échos de la cavalcade. — Les journaux nous ont appris que le comité organisateur a reçu l'autorisation de placer la grande cavalcade de demain « sous les auspices de l'administration communale. »

« C'est là, disent nos confrères, un témoignage de sympathie donné aux trois œuvres bénéficiaires : Bureau de bienfaisance, Dénier des écoles et Vestiaire libéral, dont les services sont de plus en plus appréciés tous les jours. »

On ne peut que féliciter l'administration communale de ses excellentes intentions, mais il faut avouer qu'elle semble avoir adopté une façon fort peu coûteuse de témoigner sa sympathie envers les œuvres dont il s'agit.

Si nos municipaux se figurent par hasard que les *auspices* de l'administration vont faire pleuvoir un sou de plus dans la sébille des collecteurs, vrai là, ils m'affligent profondément.

Pieux parfum. — Le R. P. Agostino, franciscain, dont on a annoncé, l'autre jour le succès d'éloquence, dit une dépêche de Rome, a été frappé par un ouvrier et inondé d'immondices, au moment où il se rendait à l'église San-Carlo, au Corso, pour prêcher la station du Carême. Le père a prêché quand même, et la foule lui a fait une ovation.

Voilà certes un prédicateur qui ne devait pas sentir la fleur d'orange!

Et cependant ce pieux personnage vit assurément en odeur... de sainteté.

C'est tout de même une drôle d'histoire, quoi?

Trop en rose. — Le correspondant de Berlin de la *Gazette Pétrus* écrivait l'autre jour:

« Autre pays, autres mœurs. Le journaliste belge, le plus heureux du monde, peut écrire tout ce qu'il veut. Sa plume est aussi libre que l'aile de l'oiseau qui vole dans l'air. Celui qui écrit en Belgique n'a de compte à rendre qu'à sa conscience. »

Et dire que nous ignorions complètement en Belgique l'excès de bonheur et la situation privilégiée que nous attribue cet excellent correspondant berlinois!

Il n'y a rien de tel que de lire les journaux étrangers pour apprendre ce qui se passe chez soi.

C'est égal, en présence des nombreux procès de presse qui se déroulent chaque année en Belgique, je parviens difficilement à me persuader que la plume du journaliste belge est aussi libre « que l'aile de l'oiseau qui vole dans l'air. »

Après cela, le correspondant en question a peut-être voulu nous zwanser.

Beauté des fait-divers. On télégraphie de Tournai à la *Gazette Pétrus*:

« Un huissier d'une des communes de nos environs vient de se suicider dans une de nos promenades publiques, en se tirant un coup de revolver à la tempe droite. Le malheureux a été immédiatement transporté à l'hôpital. Son état est désespéré; on croit qu'il ne passera pas la journée. »

Ce suicide dont l'état est désespéré au point de donner à croire qu'il ne passera pas la journée me *saisit* profondément.

Il est vrai que puisqu'il s'agit d'un huissier...!

Un heureux débiteur. — Une dépêche de Vienne dit que toutes les dettes de l'ex-roi de Serbie ont été payées. On ignore par qui, ajoute candidement la susdite dépêche.

Touchante ignorance! Dans tous les cas, ce n'est à coup sûr pas par sa Majesté Milan.

Ces errements surannés sont contraires aux principes économiques de sa dynastie.
BRICOLEUR.

Théâtre Royal.

La Tzigane a obtenu jeudi un vrai et franc succès que personne n'a songé à contester. Le poème est très amusant et la musique de Strauss est réellement charmante.

Parmi les interprètes il faut citer en première ligne M. Lissoty, qui a joué le rôle de l'aubergiste *Mathias* avec une rondeur et un diable-au-corps étonnants. Ce jeune artiste, dont c'était la soirée à bénéfice, a été chaleureusement applaudi et plusieurs beaux cadeaux lui ont été offerts.

M. Maugière (*le prince*), s'est de son côté montré plein de verve et de d'entrain.

Citons encore Mlle Grégia (*la princesse*), et Mlle Adam (*la Tzigane*), toutes deux fort convenables, et M. Max, un grand-veneur très drôle.

Enfin les petits rôles étaient bien tenus et les chœurs n'ont rien laissé à désirer.

En résumé donc, succès sur toute la ligne.

On annonce pour lundi 1^{er} avril, la représentation au bénéfice de M. Libert, le secrétaire de la direction, qui s'est toujours acquitté avec zèle de ses fonctions et qui s'est constamment montré très courtois dans ses rapports avec la presse.

Le spectacle se composera de *Guillaume Tell*, pour les adieux de la troupe de grand-opéra et du *Caid*, le joyeux opéra-bouffe d'Ambroise Thomas.

Il y aura certainement foule. X.

Théâtre du Pavillon de Flore.

La représentation de clôture du charmant théâtre de la rue Surlat aura lieu demain dimanche. Le *Revers de la Médaille*, *Lili*, enfin le *Serment d'amour* feront les frais de cette soirée d'adieux.

Cette dernière pièce, dont la reprise a eu lieu jeudi, est convenablement interprétée par les pensionnaires de M. Rodembourg.

Mlle Perrouze, Mme Gilles-Raimbault, MM. Perrin et Degrange ont droit surtout aux plus sincères éloges.

Mlle Loys et M. Couly complètent dignement un excellent ensemble.

Le spectacle plantureux de demain attirera inévitablement chambrée complète. Le public tiendra sans doute à faire les plus sympathiques adieux aux artistes du Pavillon, qui ont toujours fait de leur mieux pour le satisfaire. X.

MI FI

Là matin quand c'est qui s'dispiette

I soureie comme in ange béni

Ses pitites papi sont droviette

I barbotte po vni to près d'mi,

Jel prins élé qu'il est al joie

I fait si luette di couroubet

I m'rind joieux quand ji m'annoie

Tot babouiant tos ces caquet

Mi qu'esse es lé si bin pahule

Comme on richâ d'vins mes cofteux

Moncheu sins s'ginner m'disfulle

Po l'plaisir di m'fer tronler d'freu.

Perti pertains im quitragnaie

Il l'ès vigreux comme on spirou.

Et quand il a fait ses qmellaie

I m'quiheie, j'in dis rin du tout,

El barboté nenni ji n'wesse

Por mi tot est todis bin fait

El plesse di barbotter ji l'abresse

Et lu m'rinds des côps so l'chaud fait.

I m'quirâe, i m'fait neur di grettes,

Adon puis i s'mette à chouler

Il fâ so l'côp qui ji seue prête
Po moncheu q'vous vni fou de lé
Ou bin s'live quant li tave est dressaie
I m'raye m'jatte di café
Les cottes di s'mère sont totes moueies
Mi ji sos frehe disqu'à mollet.
Il a portant bon caractère
Quoé qui s'rimowe comme on démon
Mâlin c'est po qui j'el mette à l'erre
Asteur c'esse in aute commichon
I va grawi divin l'baché à sindes
Les hoies, li fouwae, les cochtais.
Jel lai fé jine n'pou li disfinde,
Avou l'aive i fait des potais
Il a s'ton chevâ ine pitite berwette
Çoula n'li dû nin po jouwer
Il apogne ine tasse, ine assiette,
So l'côp les boquets sont starés.
Comme tot les diales i monne i n'veie
Mâgr' qui m'fait tot ces displis
Vo m'donri l'monde et les cint meie
Qui j'in donreu nin co m'fi.

H BARON.

L'esprit de partout.

Dialogue entre deux ouvriers qui habitent au sixième étage sur le même palier.

— Dis donc, Simon, sais-tu bien que je l'ai échappé belle? Un peu plus, tu ne me revois pas vivant.

— Pas possible!

— Oui? hier soir, après avoir lavé ma chemise, je la pends sur une corde à ma fenêtre pour la faire sécher.

— Eh bien?

— Ce matin, je regarde, le vent l'avait précipitée en bas. Six étages, mon vieux copain!

— Je ne comprends pas, riposte Simon.

— Comment? Si j'avais été dedans!...

Théâtre Royal.

Bur. à 6 1/4 h. —o— Rid. à 7 h.

DIMANCHE 31 MARS 1889.

Pour les dernières représentations de la saison théâtrale, spectacle extraordinaire

2^e représentation de

LA TZIGANE

Opéra-bouffe en 3 actes et 4 tableaux.

Le Roi d'Ys

Opéra nouveau en 3 actes et 5 tableaux.

Lundi 1^{er} Avril, admission des billets à mi-droit, représentation extraordinaire au bénéfice de M. H. LIBERT, secrétaire inspecteur, et pour les adieux de la troupe de grand-opéra : *Guillaume Tell*, grand-opéra en 3 actes et *Le Caid*, opéra-bouffe en 2 actes.

Théâtre du Pavillon de Flore.

Bur. à 6 h. —o— Rid. à 6 1/2 h.

DIMANCHE 31 MARS 1889

Clôture de l'année théâtrale

Dernière représentation de M^{lle} LUCE, du Théâtre des Bouffes de Paris.

Serment d'Amour

Opérette en 3 actes.
paroles de M. Ordonneau. musiq. d'Audran.

LILI

Comédie-opérette en 3 actes,
par Hennequin et Millaud, musique d'Hervé.

Le Revers de la Médaille

Comédie en 1 acte,
de M. Laurent De Conninck de Bruxelles.

Ordre du spectacle: 1. *Le Revers*. — *Lili*. — *Serment d'Amour*.

Liège. — Imp. et Lith. de J. Daxhelet.

UN COIN DE LA GRANDE CAVALCADE

